

EDITORIAL

Dérogations

A chaque arbitrage pour la loi de finances, la spéculation bat son plein sur le sort qui sera réservé aux dépenses fiscales. Les enjeux financiers doublés des effets d'une conjoncture déprimante appellent à un examen de conscience sur ces subventions que les gouvernements promettent en vain de contrôler. Avec une enveloppe de 32 milliards de DH, les exonérations continuent de faire saliver bien des projets et filières. Sauf que le guichet ouvert frôle parfois la dérive. Une dérive qui ampute de 3% du PIB les recettes fiscales de l'Etat et mérite dès lors des explications.

D'abord sur les déterminants de la bulle. Si elles sont très convoitées, c'est que les niches fiscales restent un instrument facile à manier pour les politiques, surtout quand ils veulent cibler certaines catégories de contribuables et pas d'autres. Ce qui parfois n'exclut pas des arrière-pensées électorales. Ensuite la difficulté récurrente, c'est celle de l'évaluation de son incidence économique. Alors que les exonérations devraient en principe être négociées par les ministères concernés en tant que dépenses budgétaires classiques, avec un suivi précis, elles sont souvent dévoyées de leurs objectifs initiaux.

Jusqu'à ce que la loi de finances 2015 fasse un rattrapage, le niveau de défiscalisation en assurance-vie par exemple a été plus un cadeau pour atténuer l'effet de la contribution de solidarité sur l'IR qu'un levier d'encouragement de l'épargne. C'est un cas typique des «niches» qui ratent leur cible.

Enfin au-delà des impératifs d'efficacité économique, il y a une exigence d'équité à l'égard des contribuables qui peuvent demander des explications sur l'usage qui est fait de ces dérogations. En particulier si la manne compromet les objectifs d'assainissement des finances publiques, lesquels exigent de négocier à la fois sur le front des dépenses et des recettes. □

Mohamed BENABID






Agroalimentaire Le Maroc champion régional

• **Le plus faible risque en Afrique du Nord, selon Coface**





• **L'objectif de doubler le PIB agricole à l'horizon 2020 réalisable**

• **Production record pour le sucre**

Voir Analyse pages 4 & 5 et aussi page 11

Evaluation des risques	
Pays	
Tunisie	
Maroc	
Algérie	
Egypte	
Moyen-Orient et Turquie	

Source: Coface

 Faible risque  Risque moyen
 Risque élevé  Risque très élevé

Le Maroc est le pays d'Afrique du Nord présentant le plus faible niveau de risque. Le secteur bénéficie de subventions gouvernementales, puisqu'il contribue à près de 16% du PIB et emploie 40% de la population active

Plan solaire: Les limites du photovoltaïque

LA chute effrénée des coûts du photovoltaïque, moins 35% d'ici 2025, rend la technologie de plus en plus compétitive à la sortie du kWh. En dépit d'un gros potentiel sur le marché local, les acteurs de la filière se cherchent encore une place concrète dans l'exécution de la stratégie énergétique nationale. Pourtant la tutelle rassure: le PV sera bel et bien dans le mix à l'horizon 2030 avec 3.000 MW planifiés. Les projets de textes, en cours de finalisation, devraient ouvrir progressivement le marché au business. □

Voir page 2

■ **Titrisation: Fort engouement pour l'émission ONEE**

Voir page 6

■ **Anas Sefrioui se lance dans l'automobile**

■ **Finance participative: Le 1er agrément pour Crédit Agricole**

Voir De Bonnes Sources



Hammad Kassal
(Ph. L'Economiste)

Ecole publique Un cri de cœur... tout simplement

Voir page 25

L'Istiqlal mise sur l'entreprise et l'industrie

Voir pages 28 & 29